



Islam et politique au Mali : entre réalité et fiction

Rapport Afrique N°249 | 18 juillet 2017

Headquarters

International Crisis Group

Avenue Louise 149 • 1050 Brussels, Belgium

Tel: +32 2 502 90 38 • Fax: +32 2 502 50 38

brussels@crisisgroup.org

Preventing War. Shaping Peace.

Table des matières

Synthèse	i
I. Introduction	1
II. Islam et politique au Mali, une longue histoire	3
A. Des liens historiques étroits entre islam et pouvoir politique.....	3
B. Un paysage musulman concurrentiel	4
III. L'islam, une force politique ? Mythe et réalité.....	7
A. La politisation du religieux.....	7
B. Des groupes de pression	9
IV. Quelle place pour l'islam dans l'Etat et dans une société malienne en crise ?	13
A. Réguler la sphère religieuse, un dilemme inextricable	13
1. Une demande de régulation	13
2. Les dangers de la régulation.....	16
B. Pour une meilleure contribution des responsables religieux.....	17
1. Une régulation à minima.....	17
2. Pour une contribution positive des religieux	19
V. Conclusion	21
ANNEXES	
A. Carte du Mali	22
B. A propos de l'International Crisis Group	23
C. Rapport et briefings de Crisis Group sur l'Afrique depuis 2014.....	24
D. Conseil d'administration de Crisis Group	26

Synthèse

La crise de 2012, qui a mis sur le devant de la scène des groupes armés se réclamant du jihad, a exacerbé le débat sur la place de l'islam dans la société et la vie politique malienne. Si les responsables religieux sont devenus de puissants groupes de pression, le mythe leur prête une influence souvent fantasmée. L'Etat est confronté à un dilemme : de nombreux Maliens souhaitent davantage de régulation de la sphère religieuse, mais l'intervention dans ce domaine d'un Etat par ailleurs faible et discrédité pourrait avoir des effets contre-productifs. La réponse réside dans un partenariat plus constructif entre autorités politiques et religieuses. La distinction entre politique et religieux est importante, mais elle n'interdit pas les responsables religieux d'avoir leur mot à dire dans le débat politique et de jouer un rôle dans la résolution des conflits. Elle n'empêche pas non plus l'Etat de régler les propos intolérants ou haineux diffusés dans les prêches et les médias, ou de s'impliquer davantage dans le domaine de la formation des imams.

La crise de 2012, lorsque des groupes armés se revendiquant de l'islam ont occupé une partie du Nord du Mali, a accentué les inquiétudes de certains Maliens et des partenaires occidentaux quant à la place du religieux dans la société. Ils craignent que l'islam ne s'impose comme principale source de règles sociales, menaçant un mode de vie auquel ils sont attachés. Cette crainte est renforcée par l'amalgame facile mais erroné entre politisation des responsables musulmans et expansion des groupes armés au Nord, autrement dit entre influence du religieux et violence. Les responsables musulmans, quant à eux, affirment de plus en plus ouvertement qu'ils ont le droit et même le devoir d'intervenir dans les grands débats de société et de s'impliquer dans la vie politique, y compris parfois en soutenant un candidat ou en se présentant eux-mêmes.

Il importe de démêler mythe et réalité afin de dépassionner le débat. Incontestablement, les religieux ont gagné en influence politique, comme tout groupe de pression qui utilise ses atouts – poids dans la société et capacité de mobilisation populaire – pour faire avancer son point de vue. Mais le religieux n'a pas pris le dessus sur le politique au Mali. Les consignes de vote des religieux ne sont pas toujours suivies et des décisions politiques leur sont parfois attribuées à tort. Si le ministère des Affaires religieuses et du Culte a été créé à leur demande en 2012, il cherche aujourd'hui à reprendre la main sur un champ religieux désorganisé, au grand dam de certains courants musulmans.

La plupart des responsables religieux, hommes politiques et représentants de la société civile, déplorent les dysfonctionnements dont souffre la sphère religieuse et souhaitent une meilleure régulation. Les opinions diffèrent cependant sur le degré de régulation nécessaire et sur l'acteur qui doit conduire ce processus. Tandis que les responsables issus de la tendance dite « malékite » appellent l'Etat à prendre ses responsabilités, ceux issus de la tendance dite « wahhabite » (terme historiquement inexact mais qui, au Mali, décrit toutes les tendances de l'islam perçues comme étant rigoristes) mettent en garde contre une reprise en main trop musclée par l'Etat de la sphère religieuse.

Un Etat malien faible et discrédité ne dispose pas de la légitimité nécessaire pour intervenir de manière constructive dans la sphère religieuse. Il n'en a pas non plus les moyens. Une telle régulation risquerait d'aboutir aux conséquences que l'on cherche précisément à éviter : le discrédit d'une religion officielle associée à un Etat perçu comme étant à la solde de l'Occident, donc antireligieux, et l'émergence d'un espace religieux informel qui prendrait le contrepied du discours officiel et évoluerait hors de tout regard.

Si l'Etat souhaite néanmoins réglementer la sphère religieuse, conformément à la volonté affichée par le ministère des Affaires religieuses et du Culte ainsi que par de nombreux autres acteurs de la vie politique et sociale, cette régulation devrait se faire à minima et placer les responsables religieux au cœur de la démarche. En d'autres termes, le partenariat entre Etat et responsables religieux devrait être privilégié. Limitation des discours haineux ou intolérants et amélioration de la formation des imams sont deux aspects qui font consensus.

Le fait religieux est une réalité incontournable au Mali. L'objectif désormais est d'en faire une force stabilisatrice. Face à l'extrémisme, les religieux peuvent aider à apporter la contradiction, comme ils l'ont fait en 2012 lorsqu'ils ont réitéré que le terrorisme est contraire aux valeurs fondamentales de l'islam. Plus encore que l'Etat ou les forces de sécurité, ils peuvent être au cœur des stratégies de lutte contre la violence se réclamant de l'islam. Le défi est de définir ainsi que de délimiter la place du religieux afin de lui permettre de jouer un rôle positif, notamment en matière de régulation sociale et de résolution des conflits.

Dakar/Bamako/Bruxelles, 18 juillet 2017

Islam et politique au Mali : entre réalité et fiction

I. Introduction

L'islam est pratiqué par l'écrasante majorité de la population malienne. Selon le recensement de 2009, le Mali comprend 94,8 pour cent de musulmans, 2,4 pour cent de chrétiens et 2 pour cent d'animistes.¹ Si la Constitution de 1992 consacre le principe de laïcité de l'Etat, héritage de la colonisation,² tous les interlocuteurs interrogés soulignent d'emblée la place centrale de la religion dans le quotidien des Maliens. Les religieux sont présents à toutes les étapes de la vie (baptêmes, mariages, funérailles), bien plus que les représentants de l'Etat. Le facteur religieux doit être pris en compte à la hauteur de son importance dans la société. Ceci est d'autant plus vrai que la classe politique et l'Etat sont affaiblis et contestés, notamment depuis la crise de 2012, lorsque des rebelles du Nord et des groupes se revendiquant du jihad se sont soulevés contre l'Etat malien. La faillite socioéconomique, politique, morale et sécuritaire de l'Etat postcolonial confère au religieux un poids considérable dans la sphère publique et politique.

Dans le contexte régional marqué par la montée de la religiosité et d'une violence qui se réclame de l'islam, les questions liées à la religion sont sensibles, taboues ou laissent parfois libre cours aux fantasmes. Les partenaires occidentaux et certains interlocuteurs maliens s'inquiètent de l'influence grandissante de l'islam sur la vie politique malienne.³ Ce rapport, qui s'inscrit dans la continuité des travaux de Crisis Group sur le thème religions, Etats et sociétés,⁴ a pour premier objectif de fournir une analyse dépassionnée du débat sur l'influence du religieux dans la vie politique malienne. Mieux comprendre la place du religieux permet d'entrevoir comment, au lieu d'être considéré comme une menace, il pourrait constituer un facteur d'apaisement de tensions et de résolution de conflits.

Ce rapport expose ensuite un dilemme auquel l'Etat malien fait face : de nombreux interlocuteurs déplorent l'absence de régulation de la sphère religieuse, mais laisser à l'Etat – surtout lorsqu'il est faible et discrédité – le soin de réguler les activités religieuses comporte de nombreux dangers. Si l'Etat souhaite réguler davantage, il devra le faire avec prudence, à minima, en se concentrant sur les risques de propa-

¹ « Quatrième recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH-2009). Analyse des résultats définitifs. Thème 2 : état et structure de la population », Institut national de la statistique, décembre 2011, p. 74. En raison du caractère minoritaire du christianisme et de l'animisme, ce rapport s'intéresse essentiellement à l'islam.

² Préambule et article 28 de la Constitution du Mali du 27 février 1992, <http://bit.ly/2nS6uL>. L'article 118 précise que le principe de laïcité ne peut faire l'objet d'aucune révision.

³ Entretiens de Crisis Group, analyste, diplomates, représentants de la société civile, Bamako, janvier et mars 2017 ; diplomates, Dakar, avril 2017.

⁴ Voir les rapports Afrique de Crisis Group N°229, *Cameroun : la menace du radicalisme religieux*, 3 septembre 2015 ; N°240, *Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux*, 6 septembre 2016 ; et le briefing Afrique N°117, *Ethiopia : Governing the Faithful*, 22 février 2016.

gation de discours haineux et sur la formation des imams, deux points qui font largement consensus.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité d'un travail de réflexion sur les dysfonctionnements révélés par la crise malienne de 2012 mais qui la précède.⁵ Il analyse la relation entre le sommet de l'Etat, c'est-à-dire le pouvoir central, concentré dans la capitale, Bamako, et le monde religieux, mais ne prend pas en compte les ramifications de l'Etat au niveau local. Il porte ainsi davantage sur la place de l'islam au niveau institutionnel que sur ses manifestations locales et son rôle dans les terroirs. Ce rapport ne prend donc pas en compte les spécificités du Nord et du centre du Mali, où les réalités historiques et actuelles de l'islam sont différentes et pourraient faire l'objet d'une publication à part entière.

Ce travail repose sur près d'une centaine d'entretiens menés en janvier et mars 2017 avec des responsables religieux, des dirigeants d'associations confessionnelles, des hommes politiques, des membres du gouvernement, des représentants de la société civile non islamique, des chercheurs et des diplomates. L'essentiel de la recherche de terrain a été conduit à Bamako et des entretiens complémentaires ont été menés à Ségou.

⁵ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°210, *Mali : réformer ou rechuter*, 10 janvier 2014.

II. Islam et politique au Mali, une longue histoire

A. Des liens historiques étroits entre islam et pouvoir politique

Diffusé notamment par les élites politiques et les commerçants, l'islam tient une place importante dans les grands empires pré-coloniaux.⁶ Au XI^e siècle, les Almoravides détruisent l'Empire du Ghana et contraignent une partie de la population à se convertir à l'islam. L'Empire du Mali se veut un empire musulman, bien que la majorité de la population pratique les religions animistes et polythéistes. L'Empire songhaï s'affirme à son tour comme un Etat musulman. Son dirigeant le plus célèbre, Askia Mohamed (début du XVI^e siècle), se rend à la Mecque et fait venir de nombreux savants musulmans étrangers.⁷

L'islam occupe une place centrale dans les Etats théocratiques issus des jihads du XIX^e siècle.⁸ Samory Touré, dirigeant de l'Empire du Wassoulou (1878-1898), se convertit à l'islam et adopte le titre d'Almamy (commandeur des croyants). L'islam au Mali reste toutefois longtemps un islam d'élites et de commerçants ; il ne se massifie que pendant la période coloniale, lorsqu'il devient un instrument de résistance contre la domination française.⁹ La colonisation marque par ailleurs l'arrivée du christianisme.¹⁰

Les Français tentent de limiter le potentiel contestataire de l'islam, notamment en créant une distinction entre un « islam noir » traditionnel et pacifique et un islam dangereux venu du monde arabe.¹¹ L'attitude de la France oscille entre cooptation de responsables musulmans vus comme pouvant être utiles à la domination coloniale et affrontement avec ceux perçus comme hostiles à ce projet.¹² Cette dichotomie rappelle le discours contemporain qui oppose un islam traditionnel africain dit « modéré » et un islam « rigoriste » venu du monde arabe – dichotomie manichéenne ayant peu de fondement historique mais souvent utilisée dans le cadre de la lutte contre les groupes jihadistes.

Les régimes qui se succèdent depuis l'indépendance du Mali en 1960 entretiennent des rapports différents avec l'islam. Sous le régime socialiste de Modibo Keïta (1962-

⁶ Entretien de Crisis Group, professeur, Bamako, janvier 2017. Voir le récit d'Ibn Battûta dans Paul Charles Dominique (trad.), *Voyageurs arabes* (Paris, 1995).

⁷ Sur le rôle de l'islam dans les grands empires pré-coloniaux, voir notamment Naffet Keïta, « Mass médias et figures du religieux islamique au Mali : entre négociation et appropriation de l'espace public », *Afrique et développement*, vol. 36, no. 1 (2011), p. 97-118 ; Boubacar Haïdara, « Les formes d'articulation de l'islam et de la politique au Mali », thèse, Université Bordeaux-Montaigne, décembre 2015 ; « Autoportrait du Mali. Les obstacles à la paix », Institut malien de recherche action pour la paix (IMRAP), Interpeace, mars 2015, p. 21-24.

⁸ Boubacar Haïdara, op. cit. Sékou Amadou dirigeait le royaume du Macina, appelé aussi Dina (1818-1862), et El Hadj Oumar Tall dirigeait l'Empire toucouleur (1848-1893).

⁹ Entretiens de Crisis Group, professeur, homme politique, Bamako, mars 2017.

¹⁰ Hamadou Boly, « Emergence de la religion dans la rue au Mali et laïcité de la République », sans date, document remis à Crisis Group.

¹¹ Boubacar Haïdara, op. cit.

¹² Sur cette double attitude, voir par exemple David Robinson, *Paths of Accommodation: Muslim Societies and French Colonial Authorities in Senegal and Mauritania, 1880-1920* (2000).

1968), la religion n'occupe pas une grande place dans la sphère publique.¹³ Pendant la dictature de Moussa Traoré (1968-1991), l'islam gagne au contraire de l'importance. Pour canaliser les différents courants, le régime crée l'Association malienne pour l'unité et le progrès de l'islam (AMUPI) en 1981, qui reste jusqu'au début des années 1990 officiellement la seule association musulmane.

La révolution de mars 1991, qui renverse le président Moussa Traoré et ouvre une ère de démocratisation, marque un tournant dans la relation entre l'islam et l'Etat. De jeunes révolutionnaires manifestent contre la mainmise de l'AMUPI et demandent plus de liberté dans les prêches.¹⁴ Puisque la Constitution de 1992 maintient l'interdiction de partis politiques confessionnels, les religieux investissent la sphère associative. Les associations et médias confessionnels se multiplient sous le régime libéral du président Alpha Oumar Konaré (1992-2002).

L'élection présidentielle de 2002 consacre pour la première fois l'implication directe des religieux dans le jeu politique, avec la création du Collectif des associations islamiques (CAIM) qui appelle ouvertement à voter pour Ibrahim Boubacar Keïta.¹⁵ Sa défaite ne remet pas en cause la montée de l'influence de la religion dans l'espace public et politique, qui se poursuit à mesure que l'autorité de l'Etat s'affaiblit sous le régime du président Amadou Toumani Touré (2002-2012).

B. *Un paysage musulman concurrentiel*

Le paysage musulman malien est marqué par une grande diversité et des rivalités idéologiques et personnelles. Quelques figures très charismatiques occupent la majeure partie de l'espace religieux national.¹⁶ Il s'agit du président du Haut Conseil islamique du Mali (HCIM), Mahmoud Dicko, du très populaire fondateur de l'association Ançar Dine, Chérif Ousmane Madani Haïdara, et du chérif de Niour, Mohamed Ould Cheichnè dit Bouyé. Le plus populaire à Bamako est sans doute Haïdara, qui peut mobiliser des dizaines de milliers de personnes.¹⁷ Mais Dicko, qui

¹³ Les années 1950 et 1960 sont toutefois marquées par de vives tensions entre différents courants de l'islam. Voir Jean-Loup Amselle, « Le wahhabisme à Bamako (1945-1985) », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 19, no. 2 (1985), p. 345-357.

¹⁴ Entretien de Crisis Group, membre de la Haute Autorité de la communication (HAC), Bamako, mars 2017.

¹⁵ Le Collectif publie un mémorandum énonçant les revendications des religieux (création d'un ministère des Affaires religieuses, valorisation du mariage religieux, réglementation plus stricte quant à l'emplacement de lieux de consommation d'alcool, etc). Ibrahim Boubacar Keïta, candidat à l'élection présidentielle, est le premier à réagir favorablement. Entretien de Crisis Group, responsable religieux, Bamako, janvier 2017. Sur le CAIM voir par exemple Fousseyni Touré, « La montée du religieux musulman dans le jeu politique actuel du Mali : le cas du mouvement Sabati 2012 », mémoire, université de Bamako, 2012-2013, p. 51-52.

¹⁶ Entretien téléphonique de Crisis Group, chercheur, mars 2017.

¹⁷ Selon les drones utilisés par Haïdara, le Maouloud 2016 aurait réuni plus de 180 000 personnes. « Maouloud 2016 de la FADI : Plus de 215 millions injectés dans l'organisation des festivités », Mali Web, 28 décembre 2016. Issu de l'école coranique et de la *madrassa*, Haïdara commence à prêcher à la fin des années 1970. Le succès de ses prêches repose notamment sur leur caractère contestataire à l'égard de l'ordre établi. Tout en s'opposant au réformisme sunnite, Haïdara est issu d'une tradition réformiste de la Tijanyia. Voir Gilles Holder, « Chérif Ousmane Madani Haïdara et l'association islamique Ançar Dine », *Cahiers d'études africaines*, no. 206-207 (2012), p. 389-425. L'association

a montré sa capacité de rassemblement lors de la contestation contre le code de la famille à la fin des années 2000, maîtrise mieux le système politique et les rouages de l'Etat.¹⁸ L'influence du chérif de Nioro repose sur sa légitimité historique et son pouvoir économique.¹⁹

Il existe de nombreux autres prédicateurs et imams influents, à Bamako et en régions, à l'instar de feu Soufi Adama ou de Cheikh Soufi Bilal. Plusieurs mouvements, certains importants, d'autres minoritaires, tels que le Tabligh (aussi appelé Dawa), les chiïtes ou la secte des Pieds nus, nourrissent la complexité du paysage religieux malien. Ce rapport n'offre pas un panorama exhaustif de ce paysage mais se concentre sur les figures et les institutions les plus connues, qui interagissent le plus au sommet de l'Etat et avec la classe politique.

Le monde musulman malien est traversé par un clivage entre le soi-disant « malékisme » et le soi-disant « wahhabisme ». Les termes sont galvaudés. Historiquement, le wahhabisme est une doctrine fondée au XVIIIe siècle dans la péninsule arabique par Muhammad Ibn Abd-al-Wahhab. Elle repose sur « l'unicité de Dieu » et « la critique du culte des saints et du soufisme ».²⁰ En Afrique de l'Ouest, le terme « wahhabisme » est devenu générique, désignant dans l'usage courant toutes les tendances de l'islam qui prônent un retour à un islam pur, dénué de pratiques traditionnelles condamnables. Ce rapport emploie le terme « wahhabite » dans ce sens, largement répandu au Mali. Cela dit, ceux qui sont désignés comme « wahhabites » préfèrent généralement l'appellation de « sunnites » car ils affirment représenter le seul et vrai islam.

Le malékisme est une des quatre écoles juridiques de l'islam, fondée par Malik ibn Anas. Majoritaire en Afrique de l'Ouest, le malékisme accorde une place importante aux coutumes et traditions locales, il conserve de nombreuses pratiques traditionnelles, telles que le culte des saints. Le « soufisme » est un courant de l'islam, souvent organisé en confréries, qui accorde une place à la spiritualité et au mysticisme. Au Mali, le terme « malékisme » est utilisé pour désigner un large éventail de courants musulmans, au-delà du soufisme. Ce rapport emploie le terme « malékisme » pour désigner au sens large ces nombreux mouvements.

Historiquement, l'islam qui est arrivé le premier au Mali est celui du rite malékite. Dès les années 1930-1940, l'islam dit « wahhabite » progresse ; il est bien organisé, bénéficie du prestige de ses érudits, dont une partie est diplômée des grandes universités arabes, et fait de la place aux jeunes. Le courant « wahhabite » dispose en outre d'un levier important avec la présidence du Haut Conseil islamique du Mali, détenue depuis 2008 par l'imam Mahmoud Dicko.

Ançar Dine ne doit pas être confondue avec le groupe islamiste touareg Ansar Eddine, dirigé par Iyad ag Ghali.

¹⁸ Originaire de la région de Tombouctou, Dicko acquiert une stature de chef de file de la communauté musulmane lors de la contestation contre le code de la famille en 2009. Son aura repose notamment sur son érudition et sa maîtrise de l'arabe et du français. « Mahmoud Dicko, l'imam qui casse le code de la famille », *Jeune Afrique*, 14 octobre 2010.

¹⁹ La légitimité du chérif de Nioro repose sur sa proclamée ascendance chérifienne, sur le fait qu'il soit le dernier fils de Cheikh Hamallah, fondateur de la branche hamalliste de la Tijaniya, et sur son vieil âge. Entretiens de Crisis Group, journaliste, responsables religieux, proche du chérif de Nioro, Bamako, janvier et février 2017.

²⁰ Voir Jean-Loup Amselle, op. cit.

Créé en 2002 pour assurer la « coordination des actions au sein de la communauté musulmane » et « gérer les rapports du partenariat avec l'Etat »,²¹ le Haut Conseil islamique est aujourd'hui handicapé par les dissensions qui traversent l'islam au Mali. Pour contrebalancer la mainmise des « wahhabites » sur l'institution, la tendance « malékite » dont le chef de file est Haïdara, vice-président du Haut Conseil, a créé le Groupement des leaders spirituels musulmans du Mali en 2011. En pratique, le Haut Conseil et le Groupement constituent les deux principaux interlocuteurs de l'Etat.²² Une autre institution créée en 1994, la Ligue malienne des imams et érudits pour la solidarité islamique (LIMAMA), visait à rassembler les différents courants et promouvoir le rôle des savants, mais son action est limitée par la diversité des opinions qui la traversent et l'absence d'un chef de file incontesté de la communauté musulmane.

Le paysage associatif musulman est donc diversifié, et chaque courant est traversé par des dissensions et des rivalités internes. La ligne de fracture entre « malékites » et « wahhabites » n'est pas toujours pertinente pour nombre de Maliens qui ne revendiquent pas d'appartenance à un courant particulier.²³ Les lignes de séparation sont parfois floues et les alliances peuvent les ignorer.²⁴ Lors de l'élection présidentielle de 2013, l'imam Dicko et le chérif de Nioro se sont regroupés pour soutenir ouvertement Ibrahim Boubacar Keïta, tandis que Haïdara choisissait de ne donner aucune consigne officielle de vote. Si la bipolarisation est parfois une grille de lecture pertinente, il serait plus exact de parler de pluralisme concurrentiel, au point que cela empêche le monde musulman de s'organiser en un interlocuteur représentatif unique face à l'Etat.

²¹ « Haut Conseil islamique du Mali. Historique et missions », 2008, document fourni à Crisis Group.

²² En témoigne la présence de Dicko et d'Haïdara lors de la cérémonie de signature de l'accord d'Alger. L'accord d'Alger, signé en deux temps en mai et juin 2015 par le gouvernement du Mali et les groupes armés, vise à mettre fin au conflit ouvert par la rébellion de 2012. D'importantes figures religieuses étaient présentes à la cérémonie de signature.

²³ Maud Saint-Lary, « Du wahhabisme aux réformismes génériques », *Cahiers d'études africaines*, vol. 2, no. 206-207 (2012), p. 449-470. Marieke Kruis, « Islamic Pathways. Islamic youth associations and Muslim identity formation in Bamako », mémoire, université de Leiden, mai 2010.

²⁴ Voir par exemple les travaux de Jean-Loup Amselle, notamment *Islams africains : la préférence soufie* (Paris, 2017). « Il n'existe pas d'un côté un bloc musulman inaltérable, celui des intégristes wahhabites ou salafistes et de l'autre, un bloc laïque ou musulman modéré (soufi) qui subirait les assauts des premiers ». Jean-Loup Amselle, cité dans « Le wahhabisme au Mali, un siècle d'expansion », *Jeune Afrique*, 18 avril 2017.

III. L'islam, une force politique ? Mythe et réalité

A. *La politisation du religieux*

Depuis le début des années 2000, plusieurs épisodes suggèrent une influence grandissante du religieux sur la scène politique. Un tournant majeur est l'adoption du code de la famille en 2009, lorsque la contestation organisée par les religieux contre une réforme dénoncée comme contraire à ce qu'ils appellent les « valeurs maliennes » fait reculer le gouvernement.²⁵ Le succès de la mobilisation populaire crée la surprise autant qu'elle permet aux religieux de prendre conscience de leur force.²⁶ L'élection présidentielle de 2013 consacre ensuite l'implication directe de responsables religieux dans le processus politique, à travers la création de Sabati 2012, un mouvement proche du Haut Conseil islamique, qui prend position en faveur d'Ibrahim Boubacar Keïta. Des responsables musulmans donnent des consignes de vote, tandis que des mosquées deviennent des lieux de campagne électorale.²⁷

Des observateurs, occidentaux comme maliens, affirment que le pouvoir a une dette envers les religieux puisqu'ils ont mobilisé, avec succès, l'électorat.²⁸ L'influence de ces derniers semble avoir progressé sous le régime actuel. Fin novembre 2015, le gouvernement tente par exemple d'interdire les célébrations du Maouloud organisées par Haïdara en raison de l'état d'urgence mis en œuvre à la suite de l'attentat du Radisson à Bamako, mais il cède face au refus d'Haïdara d'obtempérer. L'année suivante, le président participe à la cérémonie du Maouloud organisée par Haïdara.²⁹ Lors d'un rassemblement fin février 2017, l'imam Mahmoud Dicko dénonce la promesse faite par le ministre de la Justice d'adopter une loi criminalisant l'excision. Face à cette mise en garde, le ministre se rétracte, affirmant que la loi traitera des violences conjugales et non de l'excision.³⁰

²⁵ Les expressions valeurs « maliennes », « traditionnelles », « sociétales » ou « religieuses » sont employées par de nombreux interlocuteurs pour désigner un corpus de principes qui régissent la société malienne, concept qui se définit par son opposition aux valeurs dites « occidentales ». Le mémorandum de Sabati cite par exemple « nos valeurs éthiques et morales ». « Mémorandum du mouvement Sabati aux candidats », Maliweb, 16 juillet 2013.

²⁶ Entretiens de Crisis Group, haut cadre, professeur, journaliste, Bamako, janvier et mars 2017.

²⁷ Créé en 2012, Sabati est une association citoyenne à la croisée des mondes politique et religieux, dont l'objectif est de mobiliser autour de « la défense de nos valeurs religieuses et sociétales ainsi que des questions d'intérêt national ». Article 3 du statut de Sabati 2012, cité par Fousseyni Touré, op. cit., p. 53-54. Présidé par Moussa Boubacar Bah, le mouvement a un bureau national à Bamako, ainsi que des bureaux régionaux et locaux s'appuyant sur les réseaux religieux. Sabati a soutenu d'autres partis que le parti présidentiel lors des scrutins législatifs de 2013 et municipaux de 2016. Entretien de Crisis Group, président de Sabati, Bamako, mars 2017.

²⁸ Entretiens de Crisis Group, diplomate, chercheur, ancien haut cadre, représentants de la société civile, responsable chrétien, Bamako, janvier et mars 2017.

²⁹ Haïdara a même affirmé que le président aurait financé le Maouloud. « Festivités du Mahouloud 2016: Le Président IBK aurait financé à 7 milliards FCFA selon Cherif Ousmane », Maliweb, 3 janvier 2017.

³⁰ « Loi sur l'excision fait polémique : La colère de Mahmoud Dicko contre le ministre de la Justice », Maliweb, 28 février 2017 ; « Mali : Communiqué de Me. Mamadou Ismaël Konaté, ministre de la justice, suite à la déclaration du président du haut Conseil Islamique », Mali Actu, 28 février 2017. Tandis que des religieux affirment que l'excision n'est pas prescrite dans l'islam, d'autres y sont favorables et demandent la « médicalisation » et non l'interdiction de cette pratique.

Les responsables musulmans s'impliquent dans la vie politique à divers degrés et avec différents objectifs. Ils s'expriment sur les grands débats qui agitent la société, qu'il s'agisse de l'excision, la bonne gouvernance ou la présence des forces internationales, ou critiquent les dirigeants lorsqu'ils l'estiment nécessaire. Parfois, ils vont plus loin en prenant position et faisant campagne pour un candidat. Enfin, une minorité d'entre eux se présentent aux élections et obtiennent des mandats (députés, élus locaux). Par exemple, en 2013, Ndoula Thiam, membre du Cercle de réflexion et de formation islamique (CERFIM), est élu député au nom d'une alliance entre Sabati et le parti au pouvoir, le Rassemblement pour le Mali (RPM). Jalil Mansour Haïdara, élu député de Ségou sur une liste conjointe Sabati-RPM, est un chef religieux appartenant à la même famille que le président du Haut Conseil islamique de la région de Ségou.³¹ De même, des disciples d'Haïdara remportent les circonscriptions de Barouéli et Banamba (localités situées au sud du Mali, respectivement dans les régions de Ségou et Koulikoro).³²

Les responsables musulmans avancent plusieurs arguments pour justifier leur implication dans la vie politique. Ils affirment que le politique ayant pour objectif de gouverner la société, ils ont « leur mot à dire » puisqu'ils sont les gardiens des « valeurs maliennes », citant l'exemple du code de la famille.³³ Certains soulignent également la crise qui prévaut au Mali, la mauvaise gouvernance et la faillite de la classe politique, ajoutant qu'en « temps normal » ils gardent une réserve par rapport au champ politique.³⁴ Un religieux affirme qu'il ne serait « pas responsable de se désintéresser de la politique, surtout étant donné la crise à dimension spirituelle que connaît le Mali depuis 2012 ».³⁵

Ils légitiment leur implication par le fait qu'ils jouissent, comme tous les Maliens, de leurs droits civiques, et que « rien n'est interdit »,³⁶ qu'il s'agisse de prendre position ou d'être eux-mêmes candidats, contrairement aux militaires ou aux magistrats dont la participation à la vie politique est interdite. Ils affirment que si un religieux s'implique en politique, il le fait à titre personnel, « en tant que citoyen malien », il ne le fait pas en utilisant « sa force religieuse » ou « au nom de l'islam ».³⁷

Différentes motivations – moralisation de la gouvernance, promotion de l'islam, enrichissement, influence ou pouvoir – s'entremêlent. Il semble néanmoins qu'émerge un courant attiré par une certaine forme d'islam politique.³⁸ Ce courant, embryonnaire

³¹ Entretiens de Crisis Group, représentant de la société civile, membre d'un parti politique, Ségou, mars 2017.

³² Pierre Prudhomme, « La trace de Dieu. Une anthropologie des régimes d'orthodoxie au Mali », thèse, université Aix-Marseille, novembre 2016, p. 150-163.

³³ Entretiens de Crisis Group, président de Sabati, député, professeur, proche du chérif de Niore, responsables musulmans, membre du Haut Conseil islamique, Bamako, janvier et mars 2017.

³⁴ Entretiens de Crisis Group, responsable religieux, député, Bamako, mars 2017.

³⁵ Entretien de Crisis Group, responsable religieux, Bamako, mars 2017.

³⁶ Ibid.

³⁷ Entretiens de Crisis Group, responsables religieux, membre du gouvernement, Bamako, mars 2017. Les magistrats n'ont pas le droit d'exercer une quelconque activité politique (article 12 du statut de la magistrature) et les militaires qui souhaitent adhérer à un parti politique ou être candidats à une élection doivent démissionner de l'armée (article 9 du statut des militaires).

³⁸ Entretiens de Crisis Group, analyste, professeurs, hommes politiques, Bamako, janvier et mars 2017 ; fonctionnaire, Ségou, mars 2017.

et minoritaire, ne s'exprime pas ouvertement. L'imam Dicko, souvent perçu comme incarnant ce courant, se défend de remettre en cause la laïcité ou de chercher à créer un Etat islamique. D'autres soulignent qu'il n'existe pas de parti politique islamique au Mali, qu'ils ne cherchent pas à conquérir le pouvoir d'Etat et que les programmes politiques des responsables musulmans respectent la laïcité et sont orientés vers des objectifs tels que le développement et la bonne gouvernance.³⁹ Mais la tentation de l'islam politique pourrait se renforcer à l'avenir, surtout si les élites actuelles continuent à démontrer leur incapacité à sortir le Mali de la crise.

Au-delà du degré de politisation, se pose la question de savoir si cette tendance risque de menacer, à terme, la cohésion sociale et la stabilité du Mali. Les partenaires occidentaux et une partie des Maliens craignent un essor de l'islam politique.⁴⁰ Ils voient parfois des liens et, sans en apporter de preuve formelle, des accointances entre groupes armés se revendiquant de l'islam au Nord du Mali et influence grandissante de l'islam sur la scène politique. Cet amalgame peut conduire à stigmatiser des courants religieux non-violents et, en assimilant jihadistes et islamistes politiques, contribuer à pousser certains des seconds vers les premiers.

Il est vrai que certains Maliens voient d'un mauvais œil la montée en puissance de l'islam sur la scène politique car ils craignent qu'il ne devienne la principale source de règles sociales et menace un mode de vie auquel ils sont attachés, ainsi que certaines valeurs comme la laïcité ou les droits des femmes.⁴¹ Il est difficile de parvenir à un consensus sur la place de l'islam dans l'Etat et dans la société, et le degré auquel les religieux devraient être associés aux décisions politiques et aux débats de société. Cette question peut évidemment créer un clivage entre différents segments de la société malienne et de ce fait déstabiliser l'ordre politique et social. Inquiétude légitime, mais que l'on se doit de distinguer de celle concernant les liens présumés entre islamisme et jihadisme.

B. *Des groupes de pression*

Les craintes liées à la politisation du religieux doivent être relativisées en ce sens qu'il ne détient pas au Mali l'influence démesurée que le mythe lui prête parfois. Il est important de distinguer l'influence de l'islam en tant que religion de celle des responsables musulmans en tant qu'individus. L'islam a pris de l'importance à mesure que l'Etat s'est affaibli. Il ressoude un tissu social déchiré par l'échec des promesses de démocratisation, l'urbanisation et la perte de repères. C'est avant tout sa « force sociale » qui lui confère une influence politique.⁴² Le code de la famille n'a pas été rejeté seulement au nom de l'islam, mais également parce qu'il était perçu comme une menace occidentale contre les valeurs maliennes, qui englobent mais dépassent les valeurs islamiques. A travers le discours religieux transparait cette triple volonté de préserver « nos valeurs sociétales et religieuses », de moraliser la

³⁹ Entretiens de Crisis Group, député, responsables religieux, Bamako, mars 2017.

⁴⁰ Entretiens de Crisis Group, diplomates, Bamako, Dakar, mars-avril 2017.

⁴¹ Entretiens de Crisis Group, représentants de la société civile, Bamako, janvier et mars 2017.

⁴² Entretiens de Crisis Group, diplomate, professeurs, Bamako, janvier 2017.

gouvernance et de s'opposer à ce qui est perçu comme une domination néocoloniale. L'islam devient alors un outil cohérent et structuré de contestation de l'Occident.⁴³

Quant aux responsables musulmans, leur influence repose davantage sur le résultat de stratégies politiques que sur la défense de l'islam. Leurs revendications sont loin d'être centrées uniquement sur la religion, même si la sauvegarde des valeurs occupe une place importante.⁴⁴ Si Ibrahim Boubacar Keïta était déjà proche des milieux religieux lorsqu'il était président de l'Assemblée (2002-2012), le soutien qu'il a reçu de ces derniers en 2013 tient davantage au sentiment qu'il est l'homme de la situation pour sortir de la crise qu'à la perception qu'il est le candidat de l'islam. D'ailleurs, les figures religieuses n'étaient pas seules à le soutenir et rien ne prouve qu'elles aient assuré sa victoire.⁴⁵ Sur le même schéma, lors des élections municipales de novembre 2016, Sabati a soutenu en commune VI de Bamako une liste dirigée par un chrétien, parce que le mouvement a estimé qu'il était le plus compétent, bien que cela ait suscité le désaccord de certains imams.⁴⁶

L'entrée des responsables religieux dans l'espace politique s'est faite en partie avec le soutien d'hommes politiques, qui y ont vu un moyen de mobiliser l'électorat.⁴⁷ Ensuite, selon plusieurs observateurs maliens, certaines figures religieuses se seraient parfois laissé tenter par le pouvoir, l'influence ou l'argent.⁴⁸ Ils se sont engouffrés dans la brèche ouverte par le discrédit et l'opportunisme des hommes politiques. Si les religieux apparaissent forts, c'est avant tout par comparaison avec la faiblesse de la classe politique, et en raison de leur capacité à devenir des acteurs sociaux de premier plan concurrençant l'Etat dans des domaines clés tels que l'éducation ou la santé.

S'ils sont capables de mobiliser autour de thèmes liés à la défense des valeurs maliennes, leurs consignes de vote ne sont pas toujours suivies, et les Maliens ne voteront pas nécessairement pour un candidat issu des milieux religieux.⁴⁹ Lors des élections législatives partielles en commune V de Bamako fin mai 2015, ce n'est pas un membre du Haut Conseil islamique, Mohamed Kimbiri, qui a remporté le scrutin, mais la candidate du RPM, Jacqueline Marie Nana, qui au demeurant est chrétienne.⁵⁰ Des personnalités religieuses se sont présentées aux élections législatives de 2013 et

⁴³ Entretien de Crisis Group, député, Bamako, mars 2017.

⁴⁴ Voir par exemple « Mémoire du mouvement Sabati ... », op. cit. Entretien de Crisis Group, président de Sabati, Bamako, mars 2017.

⁴⁵ Entretien de Crisis Group, journaliste, membre de la HAC, professeur, Bamako, janvier et mars 2017. Lorsqu'il était Premier ministre dans les années 1990, son gouvernement a réprimé des manifestations auxquelles participaient des figures musulmanes. C'est même cet épisode qui lui a valu l'image d'homme fort qui a servi à rassembler autour de sa candidature en 2013. Entretien de Crisis Group, journaliste, chercheur, Bamako, janvier 2017. « Mali : Ibrahim Boubacar Keïta, l'homme de la situation ? », Radio France internationale (RFI), 4 septembre 2013.

⁴⁶ Entretien de Crisis Group, président de Sabati, Bamako, mars 2017.

⁴⁷ Entretien de Crisis Group, haut cadre, responsable religieux, Bamako, mars 2017.

⁴⁸ Entretien de Crisis Group, professeur, imam, homme politique, président de Sabati, Bamako, mars 2017.

⁴⁹ Entretien de Crisis Group, homme politique, professeur, responsables religieuses, Bamako, mars 2017. Certaines des candidates soutenues par l'Union nationale des femmes musulmanes du Mali (UNAFEM) ont perdu.

⁵⁰ « Législative partielle en Commune V : Mme Togola Jacqueline Marie Nana est élue », Malinet, juin 2015. Entretien de Crisis Group, représentante de la société civile, responsable chrétien, responsables musulmanes, Bamako, mars 2017.

aux municipales de 2016 dans de nombreuses circonscriptions sans obtenir beaucoup d'élus.⁵¹

Il faut également relativiser la capacité des responsables religieux à peser sur les décisions politiques. La création du ministère des Affaires religieuses et du Culte est souvent citée en exemple. Or, si le ministère a été instauré en 2012 à la demande des milieux religieux – demande formulée depuis 2002 – et si son premier chef, Yacouba Traoré, est issu du Haut Conseil islamique, la nomination en 2013 de l'actuel ministre, Thierno Amadou Omar Hass Diallo, démontre une volonté de reprise en main par l'Etat des affaires religieuses.⁵² Le ministre ne satisfait pas les milieux religieux proches de l'imam Dicko, mais le président Ibrahim Boubacar Keïta aurait refusé d'accéder à la demande de le limoger.⁵³

Les responsables musulmans qui ont soutenu ouvertement Ibrahim Boubacar Keïta en 2013 n'en ont pas tiré beaucoup de bénéfices. Le chérif de Nioro par exemple n'a pas été ménagé par le régime : ses enfants auraient eu des altercations avec les forces de sécurité, et le directeur général du Trésor, qui serait un de ses protégés, a été limogé début 2015.⁵⁴ Des voix au sein des milieux religieux se sont opposées à la loi sur la parité, mais celle-ci a tout de même été votée, non sans difficultés, fin 2015.⁵⁵ De manière générale, de nombreux interlocuteurs issus des milieux religieux reconnaissent une certaine déception à l'égard du pouvoir actuel, qui n'est d'ailleurs pas seulement due à son traitement des questions religieuses, mais à sa gouvernance et son incapacité à remettre le pays sur les rails.⁵⁶

L'élection présidentielle de 2018 fournira une première indication sur la trajectoire que prendra la relation entre religion et politique dans les années à venir. Plusieurs scénarios sont possibles. Il n'est pas évident que d'importantes personnalités musulmanes soutiennent de nouveau le président actuel s'il brigue un second mandat, parce qu'il n'a pas tenu ses promesses mais peut-être aussi parce que certaines d'entre elles pourraient conclure que s'impliquer directement dans la vie politique ne leur a pas

⁵¹ Un député affirme que les religieux n'ont pas encore acquis leur « autonomie politique ». Entretien de Crisis Group, député, Bamako, mars 2017.

⁵² Pierre Prudhomme, op. cit., p. 109-110.

⁵³ Entretiens de Crisis Group, membre du gouvernement, journaliste, fonctionnaire, Bamako, mars 2017. Autre exemple, le procureur général de la République, Daniel Tessougé, a été limogé après qu'il a accusé l'imam Dicko d'apologie du terrorisme à la suite de ses propos présentant l'attentat du Radisson comme une punition divine. Plusieurs interlocuteurs affirment toutefois que Tessougé dérangeait le pouvoir politique pour d'autres raisons, notamment parce qu'il s'intéressait à certaines affaires liées à la présidence et qu'il ne s'entendait pas avec le ministre de la Justice. Entretiens de Crisis Group, analyste, représentant de la société civile, Bamako, mars 2017. « Mali : Un imam provoque le limogeage du Procureur de la République », *La Nouvelle Tribune*, 23 décembre 2015.

⁵⁴ « Révocation du DG du Trésor : le chérif de Nioro ne décolère pas ! », *Malijet*, 23 février 2015. Entretien de Crisis Group, proche du chérif de Nioro, Bamako, janvier 2017.

⁵⁵ Après avoir suscité le courroux des religieux et à la suite de longues négociations, la loi sur la parité a été adoptée par les députés à bulletin secret. Une représentante de la société civile regrette que les députés aient « peur » de voter à visage découvert contre les religieux. Entretien de Crisis Group, Bamako, mars 2017.

⁵⁶ Entretiens de Crisis Group, ancien haut fonctionnaire, imam, homme politique, responsables religieux, Bamako, mars 2017.

apporté les bénéfices attendus.⁵⁷ Plus généralement, il n'est pas sûr que les milieux religieux soutiennent ouvertement un candidat. Et même s'ils prenaient fait et cause pour Ibrahim Boubacar Keïta, ceci ne lui permettra pas automatiquement de remporter un second mandat, justement parce qu'il n'a pas tenu ses promesses électorales dans le domaine social, de la sécurité et de la gouvernance.

La toute-puissance de l'islam sur la scène politique, tout comme le risque d'émergence d'un Etat islamique au Mali, relèvent davantage du mythe que de la réalité. A moyen terme, il paraît peu probable que le caractère laïc et républicain du Mali soit remis en cause. Il ne s'agit cependant pas de minimiser l'influence politique de l'islam et des responsables musulmans. Il serait par exemple difficile pour un candidat de l'emporter contre l'avis des religieux : s'ils ne font pas forcément l'élection, ils peuvent empêcher un candidat d'être élu, par exemple en le présentant comme incapable de sauvegarder les valeurs maliennes. Comme le résume un homme politique, « il vaut mieux ne pas les avoir contre soi ».⁵⁸ Ils constituent ainsi de puissants groupes de pression,⁵⁹ qui savent quand et comment jouer de leur influence à leur avantage, qu'il s'agisse de la défense de valeurs ou d'intérêts personnels. Ils semblent aujourd'hui chercher avant tout à être des faiseurs de rois en pesant sur les résultats des élections et à acquérir de l'influence auprès des dirigeants politiques.

⁵⁷ D'après un proche du chérif de Nioro, ce dernier regretterait de s'être autant impliqué dans la vie politique en 2013. Entretien de Crisis Group, proche du chérif de Nioro, Bamako, janvier 2017. Le président de Sabati, Moussa Boubacar Bah, a demandé aux organisations religieuses de ne pas donner de consignes de vote en 2018. Sabati pourra le faire, mais son président évoque la possibilité de ne pas choisir ouvertement de candidat, au moins au premier tour, sauf si les valeurs maliennes sont menacées. Entretien de Crisis Group, président de Sabati, Bamako, mars 2017.

⁵⁸ Entretien de Crisis Group, homme politique, Bamako, mars 2017.

⁵⁹ Entretiens de Crisis Group, journaliste, professeur, député, Bamako, janvier et mars 2017.

IV. Quelle place pour l'islam dans l'Etat et dans une société malienne en crise ?

A. Réguler la sphère religieuse, un dilemme inextricable

1. Une demande de régulation

La plupart des interlocuteurs de Crisis Group, responsables religieux de courants opposés, hommes politiques et représentants de la société civile, déplorent le manque d'organisation de la sphère religieuse et soulignent la nécessité de régulation.⁶⁰ Un responsable religieux affirme par exemple que « l'Etat laisse tout le monde faire ce qu'il veut », un autre parle de « laxisme », tandis qu'un fonctionnaire évoque « une négligence coupable de l'Etat ».⁶¹ Un imam s'inquiète du fait que « les Etats n'ont pas conscience du danger si on n'encadre pas la religion ».⁶² Des interlocuteurs mentionnent même avec une pointe de nostalgie la dictature de Moussa Traoré, lorsque l'Etat était fort.⁶³

Dans leur grande majorité, les responsables politiques et religieux rencontrés par Crisis Group déplorent le manque de formation des imams et prêcheurs maliens et affirment que le manque de compétences et l'absence de critères pour accéder à l'imamat risquent de favoriser les discours haineux ou intolérants. Un ministre affirme que « certains prêcheurs font n'importe quoi », tandis qu'un professeur déplore le fait que « tout le monde est devenu imam ou prêcheur ».⁶⁴ Un imam affirme que si des « critères minimum » de compétences étaient établis, « plus de 80 pour cent des imams ne les rempliraient pas ».⁶⁵

Ils regrettent aussi l'existence de discours haineux dans les prêches ou dans les médias confessionnels. Un responsable religieux dénonce ainsi des « prêches radicaux dans les mosquées et dans les radios ».⁶⁶ Un employé d'une radio chrétienne dénonce l'existence d'une radio qui « insulte les chrétiens » alors que « l'Etat ne fait rien ».⁶⁷ Un responsable chrétien en plein centre de Bamako déplore « certains prêches radicaux, même dans la mosquée juste à côté de nous ».⁶⁸ Un membre de la Haute Autorité de la communication (HAC) emploie l'expression « pleine pagaille » pour décrire la situation des médias confessionnels.⁶⁹

Les interlocuteurs déplorent l'absence de régulation dans ce domaine. Un employé d'une radio confessionnelle reconnaît des dérapages. Des radios insultent parfois

⁶⁰ Entretiens de Crisis Group, responsables religieux, hommes politiques, représentants de la société civile, membres du gouvernement, Bamako, janvier et mars 2017.

⁶¹ Entretiens de Crisis Group, responsables religieux, Bamako, mars 2017 ; responsable politique, fonctionnaire, Ségou, mars 2017.

⁶² Entretien de Crisis Group, imam, Bamako, mars 2017.

⁶³ Entretiens de Crisis Group, responsable religieux, Bamako ; fonctionnaire, Ségou, mars 2017.

⁶⁴ Entretiens de Crisis Group, ministre, professeur, Bamako, mars 2017.

⁶⁵ Entretien de Crisis Group, imam, Bamako, mars 2017.

⁶⁶ Entretien de Crisis Group, responsable religieux, Bamako, mars 2017.

⁶⁷ Entretien de Crisis Group, employé d'une radio chrétienne, Bamako, mars 2017.

⁶⁸ Entretien de Crisis Group, responsable chrétien, Bamako, janvier 2017.

⁶⁹ Entretien de Crisis Group, membre de la HAC, Bamako, mars 2017.

certains responsables religieux indirectement ou nommément.⁷⁰ La HAC, créée en décembre 2015, a pour objectif de mieux connaître le paysage médiatique afin de le réguler. Un travail de mise à jour d'une base de données est en cours et l'annonce de la fermeture de dizaines de radios non autorisées démontre une volonté de reprise en main.

En outre, les exemples abondent de mosquées ou d'églises construites sans autorisation ou sur des parcelles à usage d'habitation. La loi de 1961, qui régleme la construction de lieux de culte, est obsolète et peu appliquée, notamment en raison de l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat et d'une mauvaise gestion du foncier. Le clientélisme ou la corruption permettent parfois de contourner la réglementation.⁷¹

Les interlocuteurs de Crisis Group, observateurs, responsables religieux et politiques, déplorent également les difficultés auquel fait face l'enseignement islamique, qu'il s'agisse des écoles franco-arabes, des *madrasas* ou des écoles coraniques.⁷² Ils regrettent que les écoles franco-arabes et les *madrasas* reconnues par l'Etat n'appliquent pas toujours les programmes validés par l'Etat, que le niveau soit parfois en deçà des exigences, et que les diplômés de ces écoles aient du mal à s'insérer sur le marché du travail.⁷³ Quant aux écoles coraniques, malgré certains progrès et une volonté d'intégration au ministère de l'Education nationale, les observateurs et responsables religieux et politiques reconnaissent des difficultés, notamment liées aux mauvaises conditions de vie et à l'absence de formation professionnelle qui prive les élèves de possibilités d'insertion sur le marché du travail.⁷⁴

Enfin, des responsables religieux et politiques, représentants de la société civile et diplomates déplorent l'incapacité de l'Etat à contrôler les financements privés, provenant parfois de l'étranger, et circulant soit légalement à travers des ONG islamiques soit à travers des réseaux informels.⁷⁵

Il est très difficile de mesurer l'influence réelle des pays du Golfe, notamment de l'Arabie Saoudite et du Qatar, sur la sphère religieuse malienne. Officiellement, la

⁷⁰ Entretiens de Crisis Group, personnels de radios, membre du gouvernement, membre de la HAC, Bamako, janvier et mars 2017, pasteur, Ségou, mars 2017.

⁷¹ Entretiens de Crisis Group, responsables religieux, professeur, Bamako, janvier et mars 2017.

⁷² Entretiens de Crisis Group, maître coranique, imam, chercheur, membre d'une ONG, homme politique, Bamako, janvier et mars 2017 ; entretien téléphonique de Crisis Group, chercheur, mars 2017. Les écoles franco-arabes et les *madrasas* sont des établissements privés sous la tutelle du ministère de l'Education. Elles enseignent matières générales et religion, les premières en langue française avec l'arabe comme matière enseignée, les secondes en langue arabe avec enseignement obligatoire du français. Les écoles coraniques, sous la tutelle du ministère de l'Administration territoriale, se consacrent à l'apprentissage du Coran et de la religion, sans aucune matière « générale » ni formation professionnelle.

⁷³ L'enseignement public connaît des difficultés similaires. Entretiens de Crisis Group, responsable religieux, représentant de la société civile, fonctionnaire, enseignant, Bamako, janvier et mars 2017. Emilie Roy, « Les médersas du Mali : l'influence arabe sur l'enseignement islamique moderne », mémoire, université Laval, janvier 2007. Sur l'enseignement islamique et ses origines, voir Louis Brenner, *Controlling Knowledge. Religion, Power and Schooling in a West African Muslim Society* (Londres, 2000).

⁷⁴ Entretiens de Crisis Group, chercheur, membre d'une ONG, professeur, responsable religieux, homme politique, Bamako, janvier et mars 2017.

⁷⁵ Entretiens de Crisis Group, diplomate, responsable religieux, représentant de la société civile, imam, Bamako, janvier et mars 2017.

plus grosse organisation non gouvernementale qatarie, Qatar Charity, a dépensé moins de six millions d'euros en cinq ans au Mali, investis notamment dans la construction de 140 mosquées.⁷⁶ Ce chiffre est modeste dans un pays qui compte des milliers de mosquées et porte à croire que l'influence qatarie reste limitée. Qatar Charity est, par exemple, beaucoup plus active au Burkina Faso voisin où elle a construit plus de 450 mosquées entre 2009 et 2015.

Cela dit, ces chiffres pourraient ne pas traduire totalement une réalité difficile à cerner en l'absence de données vérifiées. La frontière entre investissements directement effectués par les Etats du Golfe persique et les fortunes de particuliers issus de ces pays est difficile à tracer, de même que les fonds provenant de ces personnes qui sont par définition privés et donc soumis à un certain secret. Même s'il s'agit d'une constatation plus intuitive que scientifique, en l'absence de chiffres et d'éléments précis, il fait peu de doute que les pays du Golfe persique, poussant leurs intérêts, tentent d'imposer leur agenda et une certaine vision de l'islam au Mali comme dans les autres pays du Sahel.

Mais le font-ils avec succès ? Difficile à mesurer en termes financiers, leur influence est aussi compliquée à estimer en termes d'emprise sur les consciences. Certains érudits et prêcheurs maliens formés dans les pays du Golfe reviennent certainement chez eux en prônant des pratiques et des idées éloignées d'un islam tolérant et pacifique. Certains sont sans doute responsables de discours violents que de nombreux responsables politiques et religieux déplorent. Mais il n'est pas avéré qu'une grande partie des croyants maliens soient sensibles à cette influence. Construire une école ou un dispensaire ne signifie pas forcément la conversion des enfants et des patients aux idées défendues par leurs bienfaiteurs.

Le vrai problème réside certainement dans le fait que non seulement l'Etat malien est incapable d'identifier ces flux financiers venant du Golfe mais que quand bien même il en serait capable, il lui serait difficile de les refuser tant ses carences en matière sociale sont flagrantes. Les associations et ONG islamiques sont devenues des acteurs sociaux de premier plan, concurrençant voire dépassant l'Etat dans la fourniture de services aux populations. Elles sont actives dans plusieurs domaines, réhabilitation de mosquées, construction de forages, d'écoles et de centres de santé, soutien aux activités agricoles, micro-crédit ou formation professionnelle. En commune IV de Bamako par exemple, l'ONG al-Farouk, la plus grosse ONG islamique au Mali, dont les sources de financement ne nous ont pas été divulguées, réalise beaucoup plus d'actions sociales que la mairie de la commune.⁷⁷

Ce diagnostic incite de nombreux interlocuteurs de tous bords – responsables religieux, hommes politiques, membres du gouvernement, représentants de la société civile – à souhaiter une meilleure régulation de la sphère religieuse, et à appeler l'Etat à s'impliquer davantage.⁷⁸ Un responsable d'association musulmane appelle à une « politique gouvernementale pour encadrer la religion ».⁷⁹ Mais la ligne de

⁷⁶ Entretien de Crisis Group, responsable d'ONG, janvier 2017.

⁷⁷ Entretien de Crisis Group, homme politique, Bamako, janvier 2017.

⁷⁸ Entretiens de Crisis Group, responsables religieux, imams, hommes politiques, diplomates, représentants de la société civile, hauts fonctionnaires, membres du gouvernement, Bamako, janvier-mars 2017.

⁷⁹ Entretien de Crisis Group, responsable d'une association musulmane, Bamako, janvier 2017.

fracture entre « malékites » et « wahhabites » fait apparaître une différence dans le rapport à l'Etat qui complique son intervention. Les premiers sont davantage favorables à une implication de l'Etat,⁸⁰ alors que les seconds, reconnaissant qu'il y a des progrès à faire, recommandent une forme d'« autorégulation » de la sphère religieuse.⁸¹

2. Les dangers de la régulation

La régulation de la sphère religieuse par l'Etat comporte des risques. Non seulement l'Etat malien est discrédité en raison de son incapacité à fournir des services de base, mais il est régulièrement perçu comme étant à la solde de l'Occident du fait de sa dépendance envers l'aide au développement et de la pression de certains partenaires pour promouvoir leurs agendas. Une immixtion de l'Etat dans le champ religieux pourrait ainsi être perçue comme une nouvelle attaque de l'Occident contre les valeurs maliennes.

Etant donnée la capacité de mobilisation populaire des figures religieuses, toute implication de l'Etat perçue négativement pourrait déboucher sur une contestation sociale, à l'échelle d'un quartier ou du pays.⁸² Empêcher un responsable religieux de construire sa mosquée, censurer ses prêches ou fermer sa radio pourrait renforcer sa popularité et plomber davantage l'autorité de l'Etat.⁸³ Un responsable musulman donne un exemple : lorsque le préfet d'une localité a tenté de dissuader des individus de construire une mosquée car ils n'avaient pas obtenu de permis, ceux-ci ont répondu que la banque et le bar de l'autre côté de la rue n'avaient pas non plus d'autorisation pour exercer des activités commerciales, et qu'ils n'étaient pas inquiétés pour autant.⁸⁴

De plus, la régulation de la sphère religieuse risque de discréditer la religion officielle plutôt que de légitimer l'Etat. Résultat probable : l'émergence d'une religion informelle, qui prendrait le contrepied du discours que l'Etat cherche à imposer. Etant donné la diversité de l'islam au Mali, il serait contre-productif de privilégier un courant par rapport à un autre et de créer un islam officiel.

Par ailleurs, s'ils sentent leurs intérêts menacés, les responsables musulmans pourraient jouer de leur influence afin d'empêcher l'Etat d'agir. Ceci est d'autant plus plausible que la classe politique, à un an de l'échéance présidentielle, sera probablement peu disposée à agir dans un domaine aussi sensible.⁸⁵ Par exemple, des figures charismatiques tels Dicko ou Haïdara pourraient s'opposer à l'action du ministre des Affaires religieuses et du Culte grâce à un accès direct au gouvernement, voire à la présidence.⁸⁶

Le manque de confiance entre le ministère et les religieux de la tendance dite « wahhabite » est une difficulté supplémentaire. Selon des sources officielles et non officielles, le ministre, Thierno Amadou Omar Hass Diallo, et l'imam Mahmoud

⁸⁰ Entretiens de Crisis Group, responsables religieux, député, Bamako, février et mars 2017.

⁸¹ Entretien de Crisis Group, député, Bamako, mars 2017.

⁸² Entretien de Crisis Group, homme politique, Bamako, mars 2017.

⁸³ Entretiens de Crisis Group, responsable religieux, membre de la HAC, Bamako, mars 2017.

⁸⁴ Entretien de Crisis Group, responsable religieux, Bamako, mars 2017.

⁸⁵ Entretiens de Crisis Group, président d'institution, homme politique, député, Bamako, mars 2017.

⁸⁶ Entretien de Crisis Group, responsable religieux, Bamako, février 2017.

Dicko n'entretiendraient pas de bonnes relations.⁸⁷ Le ministre est parfois accusé de consulter davantage les « malékites » et d'être réticent à travailler avec les « wahhabites », qui dominent le Haut Conseil islamique. Des « wahhabites » l'accusent également d'en faire trop pour les chrétiens, alors qu'il tient à montrer que son département n'est pas un ministère des affaires islamiques.⁸⁸ L'Etat malien se trouve ainsi confronté à un dilemme : la régulation de la sphère religieuse, que de nombreux interlocuteurs appellent de leurs vœux, peut – si elle n'est pas adroitement exécutée – avoir des conséquences aussi négatives que celles qu'elle chercherait à prévenir.

B. Pour une meilleure contribution des responsables religieux

1. Une régulation à minima

Si l'Etat prend la décision de réguler la sphère religieuse, le mieux serait qu'il le fasse à minima et de manière concertée. Seuls acteurs capables de lui conférer la légitimité requise, les responsables religieux devraient être au cœur de la démarche.⁸⁹ Interrogés sur le rôle de l'Etat en matière religieuse, plusieurs responsables religieux soulignent que l'« Etat ne fait rien pour nous » : il ne finance pas la construction de lieux de culte, la formation ni la rémunération des imams, et s'intéresse peu à l'enseignement islamique. Or si l'Etat n'aide pas le culte à s'organiser, il ne peut aspirer à le réguler.⁹⁰ En ce sens, l'Etat serait mieux avisé d'accompagner les mesures prises par les responsables musulmans et de privilégier le partenariat avec eux.

Cette idée n'est pas nouvelle. La création du Haut Conseil islamique visait notamment à orienter le discours et l'enseignement religieux sans les diriger.⁹¹ Mais l'institution souffre d'un déficit de légitimité et de représentativité en raison de dissensions internes, apparues au grand jour lors du congrès d'avril 2014, qui a permis

⁸⁷ « Présentation de vœux au président IBK : quand l'imam Dicko met le ministre des Affaires religieuses et du Culte sur le gril ! », Malijet, 12 janvier 2016. Entretiens de Crisis Group, membre du gouvernement, responsable religieux, représentant de la société civile, Bamako, janvier et mars 2017.

⁸⁸ Entretiens de Crisis Group, journaliste, membre du gouvernement, responsable chrétien, Bamako, janvier et mars 2017.

⁸⁹ Entretien de Crisis Group, fonctionnaire, Ségou, mars 2017. Un membre de la HAC affirme ainsi que pour le travail de régulation des médias, l'appui d'une figure comme Haïdara est bien plus précieux que celui du ministère des Affaires religieuses, dont l'intervention serait perçue comme une ingérence. Entretien de Crisis Group, membre de la HAC, Bamako, mars 2017. Un imam citait l'exemple du Tchad, où un représentant du Conseil supérieur des affaires islamiques est présent au niveau des communes pour examiner les demandes de construction de mosquées : cela permet de valider l'implication des autorités en y associant un acteur légitime. Entretien de Crisis Group, imam, Bamako, mars 2017.

⁹⁰ Entretiens de Crisis Group, député, imam, Bamako, mars 2017.

⁹¹ Le Haut Conseil islamique devait « préparer un nouveau cadre d'exercice légal des prêches dans le respect de la constitution et des principes religieux », pour répondre à « l'anarchie » et les « difficultés de régulation des prêches » et pallier le « vide juridique en la matière ». Il avait aussi pour objectif de « moraliser l'enseignement et le système éducatif coranique ». « Haut Conseil islamique du Mali. Historique et missions », op. cit. Entretiens de Crisis Group, journaliste, responsable religieux, Bamako, janvier et mars 2017.

à la tendance « wahhabite » d'étendre son influence sur le Haut Conseil.⁹² Le Groupement des leaders spirituels musulmans du Mali constitue en pratique une organisation parallèle, ce qui oblige l'Etat à avoir non pas un mais deux interlocuteurs. Les responsables musulmans, éventuellement avec l'accompagnement du ministère, pourraient engager une réflexion sur les possibilités de mieux organiser le Haut Conseil lors de son prochain congrès. A l'image de l'Association malienne pour l'unité et le progrès de l'islam (AMUPI), l'élaboration de règles sur le nombre de représentants par tendance au sein du bureau exécutif peut éventuellement constituer une base de discussion.⁹³

Les interlocuteurs de tous bords interrogés par Crisis Group – responsables religieux et politiques, observateurs, représentants de la société civile – s'accordent sur au moins deux domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires : la réglementation de propos intolérants ou haineux (diffusés dans les prêches, dans les médias locaux comme les radios communautaires, sur cassettes, internet, Whatsapp ou les réseaux sociaux) et la formation des imams. Le document sur le cadre d'exercice des prêches et des sermons produit en 2002 par le Haut Conseil islamique n'est ni diffusé, ni appliqué.⁹⁴ Il pourrait être actualisé et vulgarisé. Le fonctionnement du bureau de la Conférence nationale des oulémas, au sein du Haut Conseil, est handicapé par des divergences sur l'inclusion et la représentativité de ses membres.⁹⁵ Il pourrait être redynamisé afin qu'il puisse jouer un rôle d'orientation du discours, fort de l'autorité morale de ses savants.

Concernant les médias, la Haute Autorité de la communication (HAC) manque d'équipement pour écouter les médias et de personnel compétent pour faire l'analyse et le suivi. Ses capacités pourraient être renforcées. La HAC pourrait mieux faire connaître son existence auprès du public, dans l'espoir que cela incite les citoyens à la saisir. Définir les critères de ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas ne sera pas chose aisée, et devra là encore être fait en collaboration étroite avec les responsables religieux. L'incitation à la haine et à la violence, la stigmatisation d'une communauté ou les insultes contre un individu pourraient constituer les contours d'une ligne rouge.

Quant à la formation des imams, la convention signée avec le Maroc pour la formation de 500 imams maliens montre que l'Etat souhaite s'impliquer davantage

⁹² Entretiens de Crisis Group, responsables religieux, Bamako, janvier et mars 2017. Le pouvoir politique, à travers le Premier ministre Moussa Mara, se serait immiscé dans le déroulement du congrès du Haut Conseil en avril 2014. L'information selon laquelle le congrès était reporté a incité de nombreuses délégations venues des régions à repartir, puis l'élection du nouveau bureau s'est finalement tenue sans ces dernières. Depuis, les « malékites » se sentent mis à l'écart et participent peu aux réunions. Entretiens de Crisis Group, professeur, responsables religieux, imam, Bamako, janvier 2017.

⁹³ Les statuts de l'AMUPI prévoyaient un bureau composé de douze « malékites » et huit « wahhabites ». Le président était toujours issu de la tendance « malékite » et le vice-président toujours un « wahhabite ». Entretien de Crisis Group, responsable religieux, Bamako, février 2017. Une règle non écrite prévoyait que le président du Haut Conseil islamique serait toujours un « malékite », mais elle n'est plus respectée. Entretien téléphonique de Crisis Group, responsable religieux, mai 2017.

⁹⁴ Entretien de Crisis Group, responsable religieux, Ségou, mars 2017 ; entretiens téléphoniques de Crisis Group, responsables religieux, avril et mai 2017.

⁹⁵ Entretiens de Crisis Group, responsables religieux, Bamako, février et mars 2017 ; entretien téléphonique de Crisis Group, responsable religieux, avril 2017.

dans ce domaine. Mais les premières cohortes de retour du Maroc se plaignent de ne pas trouver de mosquée pour officier, et il est difficile pour ces jeunes imams de revendiquer la place de leurs aînés.⁹⁶ De plus, former les imams maliens à l'étranger comporte le risque d'exacerber les clivages entre différentes tendances islamiques, en particulier entre « malékites », dont le Maroc se place en chef de file, et « wahhabites », influencés par les pays du Golfe.⁹⁷ Le ministère et les responsables musulmans pourraient réfléchir aux possibilités de créer des formations au Mali.⁹⁸

2. Pour une contribution positive des religieux

Au-delà des questions liées à l'organisation de la sphère religieuse, l'Etat devrait réfléchir au rôle positif joué par les responsables religieux en matière de résolution de conflits et de régulation sociale. Présents à toutes les étapes de la vie (baptêmes, mariage, décès), ils sont devenus des acteurs sociaux incontournables offrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures des services que l'Etat est aujourd'hui incapable de fournir. Ils jouissent d'une légitimité et d'une crédibilité dont les hommes politiques et les représentants de l'Etat ne peuvent se prévaloir. Lors de contestation populaire ou de crise, le pouvoir les sollicite d'ailleurs souvent pour apaiser la situation.⁹⁹

Leur force sociale ne signifie pas que les autorités religieuses aient vocation à s'impliquer dans tous les domaines, ni que leur implication soit forcément positive. Des segments de la société malienne craignent la mainmise des religieux sur la vie publique, notamment en matière de droits des femmes et de mœurs mais aussi d'éducation.¹⁰⁰ Par ailleurs, à trop s'immiscer en politique, ils risqueraient, à l'image des politiciens, de perdre de leur crédibilité. Ce pourrait déjà être le cas pour ceux qui ont soutenu Ibrahim Boubacar Keïta en 2013.¹⁰¹ Enfin, plusieurs responsables religieux soulignent le risque de créer des divisions au sein de la communauté musulmane s'ils choisissent trop ouvertement un camp politique.¹⁰² Votée en septembre 2016, la loi électorale interdisant de battre campagne dans les lieux de culte – mais pas ailleurs – est en ce sens un développement intéressant. En somme, le défi est de trouver le juste milieu afin de permettre aux autorités religieuses d'apporter une contribution positive sans risquer ces dérapages et sans aliéner les segments de la société malienne qui ne souhaitent pas voir la religion investir tous les domaines de la vie sociale et publique.

⁹⁶ « Dialogue démocratique sur l'extrémisme violent », conférence-débat organisée dans le cadre de la deuxième édition du festival Ciné Droit Libre, Bamako, 19 janvier 2017.

⁹⁷ Entretien téléphonique de Crisis Group, chercheur, mars 2017.

⁹⁸ Entretiens de Crisis Group, haut cadre, responsable religieux, Bamako, février et mars 2017.

⁹⁹ Les religieux se sont par exemple impliqués pour calmer la situation lors des opérations de déguerpissement lancées mi-2016 et de la grève des magistrats début 2017.

¹⁰⁰ Entretiens de Crisis Group, représentants de la société civile, Bamako, mars 2017.

¹⁰¹ Entretiens de Crisis Group, analyste, responsable religieux, diplomate, représentant de la société civile, Bamako, mars 2017.

¹⁰² Entretiens de Crisis Group, imam, responsable religieux, Bamako, janvier et mars 2017. En 2002 et en 2013, lorsque des religieux faisaient campagne pour Ibrahim Boubacar Keïta dans les mosquées, cela a créé des querelles entre fidèles qui n'étaient pas tous d'accord sur ce choix. Entretiens de Crisis Group, responsables religieux, Bamako, janvier et février 2017.

Plus fondamentalement, le défi, dans un pays qui fait face à une crise politico-sécuritaire, est de faire en sorte que les religieux jouent leur rôle dans la consolidation de la paix. En 2012, leur intervention a parfois été positive. L'implication de l'imam Dicko, qui entretient des liens depuis des années avec Iyad ag Ghali, le chef du groupe touareg islamiste Ansar Eddine, a par exemple permis la libération de 161 militaires maliens détenus dans le Nord du Mali en avril 2012.¹⁰³ Autre exemple, Haïdara est intervenu pour inciter le capitaine Amadou Haya Sanogo, auteur du coup d'Etat de mars 2012, à libérer les ministres arrêtés par les putschistes.¹⁰⁴ De même, lors des protestations contre l'installation des autorités intérimaires à Gao en mars 2017, l'intervention du grand imam de la ville a été décisive pour calmer les jeunes protestataires.¹⁰⁵ Enfin, les religieux peuvent également jouer un rôle important sur le plan idéologique en combattant les idées extrémistes. Ils l'ont montré en 2012 lorsqu'ils ont, à travers leurs sermons, dénoncé les exactions commises au nom de l'islam dans le Nord du Mali.¹⁰⁶

Les contributions des religieux à la consolidation de la paix, que ce soit au niveau national ou local, pourraient en principe être renforcées dans certains cas par un accompagnement souple de l'Etat. Les autorités pourraient par exemple les encourager à s'impliquer davantage en amont, dès les prémices d'une crise. La mission de bons offices pour le Nord et le centre du Mali, confiée par le Premier ministre à l'imam Dicko en juin 2017, pourrait constituer un exemple intéressant d'initiative mandatée et soutenue par l'Etat où les religieux peuvent aider à promouvoir la paix.

¹⁰³ Entretiens de Crisis Group, chef touareg, analyste, journaliste, Bamako, janvier 2017. « Mahmoud Dicko, imam médiateur », *Jeune Afrique*, 23 août 2012.

¹⁰⁴ Entretien de Crisis Group, fonctionnaire, Ségou, mars 2017. « Mali : Chérif Ousmane Madani Haidara : «je suis prêt à aller témoigner au procès de Sanogo» », *Mali Actu*, 2 décembre 2016.

¹⁰⁵ « Autorités intérimaires : comment Gao a cédé », Niarela, 2 mars 2017. Entretiens de Crisis Group, membre de la HAC, chercheur, Bamako, mars 2017. Prévues par l'accord d'Alger, les autorités intérimaires ont été nommées tardivement en 2017 par Bamako à l'issue de longues négociations pour diriger les cinq régions du Nord Mali. Elles sont censées accompagner le retour de l'Etat malien au Nord jusqu'aux élections régionales, qu'elles doivent aider à préparer.

¹⁰⁶ Entretiens de Crisis Group, membre du gouvernement, Bamako, imam, Ségou, mars 2017.

V. Conclusion

La redéfinition des rapports entre politique et religion constitue un des enjeux de la reconstruction de l'Etat malien. Trouver la juste place du religieux dans une société malienne diverse et face à un Etat faible est un défi considérable. Mais s'il souhaite instaurer un minimum d'organisation au sein de la sphère religieuse, l'Etat doit être conscient de ses limites et le faire avec prudence, à minima, en plaçant les responsables musulmans au cœur de la démarche. La régulation de propos haineux ou intolérants, ainsi que la formation des imams, sont deux domaines qui font consensus. Les responsables religieux, quant à eux, jouent un rôle important de régulation sociale : ils peuvent être l'interface entre l'Etat et les populations, contribuer à la résolution des conflits et dénoncer les dangers lorsqu'ils estiment que les dirigeants font fausse route.

Dakar/Bamako/Bruxelles, 18 juillet 2017

Annexe A: Carte du Mali



Annexe B : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 120 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays ou régions à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux, régionaux et nationaux. Crisis Group publie également CrisisWatch, un bulletin mensuel d'alerte précoce offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans plus de 70 situations de conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Mark Malloch-Brown, ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La vice-présidente du Conseil est Ayo Obe, juriste, chroniqueuse et présentatrice de télévision au Nigéria.

Le président-directeur général de Crisis Group, Jean-Marie Guéhenno était le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations unies de 2000 à 2008, et l'envoyé spécial adjoint des Nations unies et de la Ligue arabe en Syrie en 2012. Il a quitté ce poste pour présider la commission de rédaction du livre blanc français de la défense et de la sécurité nationale en 2013.

Le siège d'International Crisis Group est situé à Bruxelles et l'organisation a des bureaux dans dix autres villes: Bichkek, Bogota, Dakar, Islamabad, Istanbul, Kaboul, Nairobi, Londres, New York et Washington, DC. Elle est également présente dans les villes suivantes : Abuja, Alger, Bangkok, Beyrouth, Caracas, Gaza, Djouba, Guatemala City, Hong Kong, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Mexico City, Rabat, Sanaa, Tbilissi, Toronto, Tripoli, Tunis et Yangon.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations institutionnelles et de donateurs privés. Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants: Affaires mondiales Canada, agence française de développement, le ministère allemand des affaires étrangères, le ministère australien des Affaires étrangères et du commerce, l'Agence autrichienne pour le développement, l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP) de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère danois des Affaires étrangères, le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère française de la Défense, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du commerce, le ministère norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères, et Irish Aid.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations suivantes: Carnegie Corporation of New York, Henry Luce Foundation, Humanity United, John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, Oak Foundation, Open Society Foundations, Ploughshares Fund, Robert Bosch Stiftung, et Wellspring Philanthropic Fund.

Juillet 2017

Annexe C : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2014

Rapports Spéciaux

Exploiter le chaos : al-Qaeda et l'Etat islamique, Rapport spécial N°1, 14 mars 2016 (aussi disponible en anglais et arabe).

Seizing the Moment: From Early Warning to Early Action, Rapport spécial N°2, 22 juin 2016.

Counter-terrorism Pitfalls: What the U.S. Fight against ISIS and al-Qaeda Should Avoid, Rapport spécial N°3, 22 mars 2017.

Afrique australe

Madagascar : une sortie de crise superficielle ? Rapport Afrique de Crisis Group N°218, 19 mai 2014 (aussi disponible en anglais).

Zimbabwe: Waiting for the Future, Briefing Afrique N°103, 29 septembre 2014.

Zimbabwe: Stranded in Stasis, Briefing Afrique N°118, 29 février 2016.

Afrique centrale

Les terres de la discorde (I) : la réforme foncière au Burundi, Rapport Afrique N°213, 12 février 2014.

Les terres de la discorde (II) : restitution et réconciliation au Burundi, Rapport Afrique N°214, 17 février 2014.

Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme, Rapport Afrique N°215, 1^{er} avril 2014 (aussi disponible en anglais).

La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation, Rapport Afrique N°219, 17 juin 2014 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : mieux vaut prévenir que guérir, Briefing Afrique N°101, 4 septembre 2014.

La face cachée du conflit centrafricain, Briefing Afrique N°105, 12 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Congo: Ending the Status Quo, Briefing Afrique N°107, 17 décembre 2014.

Les élections au Burundi : l'épreuve de vérité ou l'épreuve de force ?, Rapport Afrique N°224, 17 avril 2015 (aussi disponible en anglais).

Congo: Is Democratic Change Possible? Rapport Afrique N°225, 5 mai 2015.

Burundi: la paix sacrifiée? Briefing Afrique N°111, 29 mai 2015 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : la menace du radicalisme religieux, Rapport Afrique N°229, 3 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : les racines de la violence, Rapport Afrique N°230, 21 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Tchad : entre ambitions et fragilités, Rapport Afrique N°233, 30 mars 2016 (aussi disponible en anglais).

Burundi : anatomie du troisième mandat, Rapport Afrique N°235, 20 mai 2016 (aussi disponible en anglais).

Katanga: Tensions in DRC's Mineral Heartland, Rapport Afrique N°239, 3 août 2016.

Union africaine et crise au Burundi : entre ambition et réalité, Briefing Afrique N°122, 28 septembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Boulevard of Broken Dreams: The "Street" and Politics in DR Congo, Briefing Afrique N°123, 13 octobre 2016.

Cameroun : faire face à Boko Haram, Rapport Afrique N°241, 16 novembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire, Rapport Afrique N°246, 8 mars 2017 (aussi disponible en anglais).

Burundi : l'armée dans la crise, Rapport Afrique N°247, 5 avril 2017 (aussi disponible en anglais).

Afrique de l'Ouest

Mali : réformer ou rechuter, Rapport Afrique N°210, 10 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation, Rapport Afrique N°212, 28 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Curbing Violence in Nigeria (II): The Boko Haram Insurgency, Rapport Afrique N°216, 3 avril 2014.

Guinée-Bissau : les élections, et après ?, Briefing Afrique N°98, 8 avril 2014.

Mali : dernière chance à Alger, Briefing Afrique N°104, 18 novembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Nigeria's Dangerous 2015 Elections: Limiting the Violence, Rapport Afrique N°220, 21 novembre 2014.

L'autre urgence guinéenne : organiser les élections, Briefing Afrique N°106, 15 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : neuf mois pour achever la transition, Rapport Afrique N°222, 28 janvier 2015.

La réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau : une occasion à saisir, Briefing Afrique N°109, 19 mars 2015.

Mali : la paix à marche forcée? Rapport Afrique N°226, 22 mai 2015.

Burkina Faso : cap sur octobre, Briefing Afrique N°112, 24 juin 2015.

The Central Sahel: A Perfect Sandstorm, Rapport Afrique N°227, 25 juin 2015 (aussi disponible en anglais).

Curbing Violence in Nigeria (III): Revisiting the Niger Delta, Rapport Afrique N°231, 29 septembre 2015.

The Politics Behind the Ebola Crisis, Rapport Afrique N°232, 28 octobre 2015.

Mali: Peace from Below?, Briefing Afrique N°115, 14 décembre 2015.

Burkina Faso : transition acte II, Briefing Afrique N°116, 7 janvier 2016.

Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (III) : l'Afrique de l'Ouest, Rapport Afrique N°234, 14 avril 2016 (aussi disponible en anglais).

Boko Haram sur la défensive?, Briefing Afrique N°120, 4 mai 2016 (aussi disponible en anglais).

Nigeria: The Challenge of Military Reform, Rapport Afrique N°237, 6 juin 2016.

Mali central : la fabrique d'une insurrection ?, Rapport Afrique N°238, 6 juillet 2016 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux, Rapport Afrique N°240, 6 septembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Nigéria : les femmes et Boko Haram, Rapport Afrique N°242, 5 décembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Watchmen of Lake Chad: Vigilante Groups Fighting Boko Haram, Rapport Afrique N°244, 23 février 2017.

Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection, Rapport Afrique N°245, 27 février 2017 (aussi disponible en anglais).

Corne de l'Afrique

Sudan's Spreading Conflict (III): The Limits of Darfur's Peace Process, Rapport Afrique N°211, 27 janvier 2014.

South Sudan: A Civil War by Any Other Name, Rapport Afrique N°217, 10 avril 2014.

Somalia: Al-Shabaab – It Will Be a Long War, Briefing Afrique N°99, 26 juin 2014.

Eritrea: Ending the Exodus?, Briefing Afrique N°100, 8 août 2014.

Kenya: Al-Shabaab – Closer to Home, Briefing Afrique N°102, 25 septembre 2014.

South Sudan: Jonglei – "We Have Always Been at War", Rapport Afrique N°221, 22 décembre 2014.

Sudan and South Sudan's Merging Conflicts, Rapport Afrique N°223, 29 janvier 2015.

Sudan: The Prospects for "National Dialogue", Briefing Afrique N°108, 11 mars 2015.

The Chaos in Darfur, Briefing Afrique N°110, 22 avril 2015.

South Sudan: Keeping Faith with the IGAD Peace Process, Rapport Afrique N°228, 27 juillet 2015.

Somaliland: The Strains of Success, Briefing Afrique N°113, 5 octobre 2015.

Kenya's Somali North East: Devolution and Security, Briefing Afrique N°114, 17 novembre 2015.

Ethiopia: Governing the Faithful, Briefing Afrique N°117, 22 février 2016.

Sudan's Islamists: From Salvation to Survival, Briefing Afrique N°119, 21 mars 2016.

South Sudan's South: Conflict in the Equatorias, Rapport Afrique N°236, 25 mai 2016.

Kenya's Coast: Devolution Disappointed, Briefing Afrique N°121, 13 juillet 2016.

South Sudan: Rearranging the Chessboard, Rapport Afrique N°243, 20 décembre 2016.

Instruments of Pain (II): Conflict and Famine in South Sudan, Briefing Afrique N°124, 26 avril 2017.

Instruments of Pain (III): Conflict and Famine in Somalia, Briefing Afrique N°125, 9 mai 2017.

Instruments of Pain (IV): The Food Crisis in North East Nigeria, Briefing Afrique N°126, 18 mai 2017.

Kenya's Rift Valley: Old Wounds, Devolution's New Anxieties, Rapport Afrique N°248, 30 mai 2017.

Time to Repeal U.S. Sanctions on Sudan?, Briefing Afrique N°127, 22 juin 2017.

Annexe D : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

PRESIDENT DU CONSEIL

Lord (Mark) Malloch-Brown

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Jean-Marie Guéhenno

Ancien Secrétaire général adjoint du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL

Ayo Obe

Présidente du Conseil, Gorée Institute (Sénégal) ; avocate (Nigéria)

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Fola Adeola

Fondateur et président, FATE Foundation

Ali al Shihabi

Écrivain ; Fondateur et ancien président, Rasmala Investment bank

Celso Amorim

Ancien ministre brésilien des Relations extérieures ; Ancien ministre de la Défense

Hushang Ansary

Président, Parman Capital Group LLC ; ancien ambassadeur d'Iran aux Etats-Unis et ministre des Finances et des Affaires économiques

Nahum Barnea

Chroniqueur politique, Israël

Kim Beazley

Ancien vice-Premier ministre d'Australie et ambassadeur aux Etats-Unis ; ancien ministre de la Défense

Carl Bildt

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède

Emma Bonino

Ancienne ministre italienne des Affaires étrangères ; ancienne commissaire européenne pour l'aide humanitaire

Lakhdar Brahimi

Membre, The Elders ; diplomate des Nations unies ; ancien ministre algérien des Affaires étrangères

Cheryl Carolus

Ancienne haut-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale du Congrès national africain (ANC)

Maria Livanos Cattai

Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

Wesley Clark

Ancien commandant suprême des forces alliées de l'Otan en Europe

Sheila Coronel

Professeure « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation et directrice du Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia

Frank Giustra

Président-directeur général, Fiore Financial Corporation

Mo Ibrahim

Fondateur et président, Fondation Mo Ibrahim ; fondateur, Celtel International

Wolfgang Ischinger

Président, Forum de Munich sur les politiques de défense ; ancien vice-ministre allemand des Affaires étrangères et ambassadeur en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis

Asma Jahangir

Ancienne présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; ancienne rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

Yoriko Kawaguchi

Ancienne ministre japonaise des Affaires étrangères ; ancienne ministre de l'Environnement

Wadah Khanfar

Co-fondateur, Forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

Wim Kok

Ancien Premier ministre des Pays-Bas

Andrey Kortunov

Directeur général du Conseil russe pour les affaires internationales

Ivan Krastev

Président du Centre pour les stratégies libérales (Sofia) ; membre fondateur du conseil d'administration du Conseil européen des relations internationales

Ricardo Lagos

Ancien président du Chili

Joanne Leedom-Ackerman

Ancienne secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

Helge Lund

Ancien président-directeur général de BG Group Limited et Statoil ASA

Shivshankar Menon

Ancien ministre indien des Affaires étrangères et conseiller à la sécurité nationale

Naz Modirzadeh

Directeur du Programme sur le droit international et les conflits armés de la Faculté de droit de Harvard

Saad Mohseni

Président et directeur général de MOBY Group

Marty Natalegawa

Ancien ministre indonésien des Affaires étrangères, représentant permanent auprès de l'ONU et ambassadeur au Royaume-Uni

Roza Otunbayeva

Ancienne présidente de la République kirghize ; fondatrice de la « Roza Otunbayeva Initiative », fondation internationale publique

Thomas R. Pickering

Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

Olympia Snowe

Ancienne sénatrice américaine et membre de la Chambre des représentants

Javier Solana

Président du Centre pour l'Economie globale et la Géopolitique ESADE ; membre émérite, The Brookings Institution

Alexander Soros

Membre, Open Society Foundations

George Soros

Président, Open Society Institute ; président du Soros Fund Management

Pär Stenbäck

Ancien ministre finlandais des Affaires étrangères et de l'Education ; président du Parlement culturel européen

Jonas Gahr Støre

Chef du Parti travailliste norvégien et du groupe parlementaire du Parti travailliste ; ancien ministre norvégien des Affaires étrangères

Lawrence H. Summers

Ancien directeur du Conseil de la sécurité économique et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université de Harvard

Helle Thorning-Schmidt

Directrice générale de Save the Children International ; ancienne Première ministre du Danemark

Wang Jisi

Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
BP	(5) Anonyme	Herman De Bode
Shearman & Sterling LLP	Scott Bessent	Alexander Soros
Statoil (U.K.) Ltd.	David Brown & Erika Franke	Ian R. Taylor
White & Case LLP	Stephen & Jennifer Dattels	

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
(2) Anonymous	(2) Anonymous	Geoffrey R. Hoguet & Ana Luisa Ponti
APCO Worldwide Inc.	Mark Bergman	David Jannetti
Atlas Copco AB	Stanley Bergman & Edward Bergman	Faisal Khan
Chevron		Cleopatra Kitt
Edelman UK	Elizabeth Bohart	Michael & Jackie Lambert
HSBC Holdings plc	Eric Christiansen	Leslie Lishon
MetLife	Sam Englehardt	Virginie Maisonneuve
Noble Energy	The Edelman Family	Dennis Miller
RBC Capital Markets	Foundation	The Nommontu Foundation
Shell	Seth & Jane Ginns	Brian Paes-Braga
	Ronald Glickman	Kerry Propper
	David Harding	Duco Sickinghe
	Rita E. Hauser	Nina K. Solarz
		Enzo Viscusi

CONSEIL DES AMBASSADEURS

Les étoiles montantes de divers horizons qui, avec leur talent et leur expertise, soutiennent la mission de Crisis Group.

Amy Benziger	Lindsay Iversen	Nidhi Sinha
Tripp Callan	Azim Jamal	Chloe Squires
Kivanc Cubukcu	Arohi Jain	Leeanne Su
Matthew Devlin	Christopher Louney	Bobbi Thomason
Victoria Ergolavou	Matthew Magenheimer	AJ Twombly
Noa Gafni	Madison Malloch-Brown	Dillon Twombly
Christina Bache Fidan	Megan McGill	Annie Verderosa
Lynda Hammes	Hamesh Mehta	Zachary Watling
Jason Hesse	Tara Opalinski	Grant Webster
Dalí ten Hove	Perfecto Sanchez	

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari Président émérite	Lakhdar Brahimi	Carla Hills
George Mitchell Président émérite	Kim Campbell	Swanee Hunt
Gareth Evans Président émérite	Jorge Castañeda	Aleksander Kwasniewski
Kenneth Adelman	Naresh Chandra	Todung Mulya Lubis
Adnan Abu-Odeh	Eugene Chien	Allan J. MacEachen
HRH Prince Turki al-Faisal	Joaquim Alberto Chissano	Graça Machel
Óscar Arias	Victor Chu	Jessica T. Mathews
Ersin Arıoğlu	Mong Joon Chung	Barbara McDougall
Richard Armitage	Pat Cox	Matthew McHugh
Diego Arria	Gianfranco Dell'Alba	Miklós Németh
Zainab Bangura	Jacques Delors	Christine Ockrent
Shlomo Ben-Ami	Alain Destexhe	Timothy Ong
Christoph Bertram	Mou-Shih Ding	Olara Otunnu
Alan Blinken	Uffe Ellemann-Jensen	Lord (Christopher) Patten
	Gernot Erler	Victor Pinchuk
	Marika Fahlén	Surin Pitsuwan
	Stanley Fischer	Fidel V. Ramos